

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 38 (1902)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

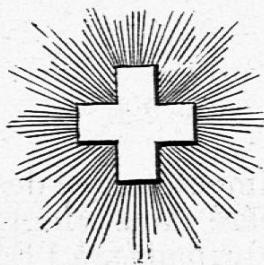
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXVIII^{me} ANNÉE

N^o 15.



LAUSANNE

12 avril 1902.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *La question de l'orthographe (suite). — L'enseignement de l'histoire. — Chronique scolaire : Jura bernois. France. — Bibliographie.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Leçon de choses : La herse. — Elocution et rédaction : Les animaux des Alpes. — Récitation. — Grammaire : Le féminin des qualificatifs. — Arithmétique : La division. — Comptabilité. — Pensées.*

LA QUESTION DE L'ORTHOGRAPHIE (Suite.)

Les expériences.

Les théories ont une grande importance, mais elles laissent toujours un sentiment d'insécurité tant qu'elles n'ont pas été vérifiées par des expériences scientifiques. Il est donc de toute importance qu'une théorie qui doit trouver son application journalière dans l'enseignement revête un certain degré de certitude et ne doive être admise qu'après avoir fourni ses preuves.

Le premier point à expérimenter est de savoir dans quelle mesure l'image auditive, l'image visuelle et les images motrices participent à l'orthographe, puis, concurremment à ce premier essai, il y aura lieu de rechercher quelle est la valeur respective des divers exercices orthographiques (dictée, épellation, syllabation, lecture, copie), c'est-à-dire quel est le rang de ces exercices d'après leurs résultats. Enfin des expériences spéciales devront nous indiquer quel est le meilleur moyen d'intuition de l'imprimé ou de l'écriture à la main.

Cette manière de présenter le problème n'est guère faite pour faciliter les expériences, aussi, dès le début, un certain nombre de questions se posent-elles. Faut-il organiser des expériences de classe ou se contenter d'un seul élève? Quel genre de mots choisir, ceux dont la signification est connue ou bien des mots totalement inconnus, des mots de la langue maternelle ou ceux d'une langue étrangère? La façon de sérier les expériences afin d'appréhender aussi exactement que possible l'influence de chaque facteur n'est pas non plus sans offrir de sérieuses difficultés.

Pour obtenir des résultats d'une valeur générale et en déduire des principes applicables à l'enseignement simultané, il est de

toute importance d'expérimenter avec des classes entières. C'est ce que M. Lay a fait. Il a opéré dans vingt-quatre classes, de la première à la sixième année primaire, à l'Ecole bourgeoise des jeunes filles de Fribourg en Brisgau et à l'Ecole d'application du Séminaire II de Carlsruhe. Ensuite, dans le but de vérifier les résultats obtenus en même temps que les données théoriques, de nouveaux essais ont été tentés avec des élèves d'Ecole normale de première et deuxième année.

En ce qui concerne le choix des mots, M. Lay ne s'est arrêté ni aux mots de langue maternelle, ni à ceux d'une langue étrangère, les premiers pouvant en partie être connus des élèves, les seconds étant d'une formation qui ne leur est pas familière. Il a composé des mots au moyen de sons et d'articulations de la langue maternelle, mais dépourvus de sens. Cela lui a permis de posséder pour chacune de ses séries d'expériences des mots de difficulté sensiblement égale et totalement ignorés des enfants. On lui a bien reproché que ces mots n'avaient pas de sens et qu'il n'en était pas de même dans la pratique, mais, comme les résultats n'ont qu'une valeur relative, l'inconvénient n'était pas si grand. Voici, à titre de curiosité, une série de ces mots : Stinam, Zeilun, Wirad, Bolstid, Ustharn, Meusran, Normus, Schimper, Wochat, Wauthin.

La disposition des séries d'expériences n'était pas sans offrir de sérieuses difficultés, car, s'il est relativement facile d'isoler les images auditives et les images visuelles, il n'en est pas de même quand il s'agit de séparer les images motrices des autres. En prenant un chemin détourné, il est cependant possible d'apprécier dans une certaine mesure l'influence de chacune de ces images sur l'orthographe du mot. C'est que montrent les groupements suivants :

I. *Audition* : Dictée :

- a) Audition simple ;
- b) Audition avec répétition à voix basse ;
- c) Audition avec répétition à haute voix.

II. *Vision* : Lecture, syllabation :

- a) Vision simple ;
- b) Vision avec répétition à voix basse ;
- c) Vision avec répétition à haute voix.

III. *Epellation*.

IV. *Copie*.

En examinant l'arrangement ci-dessus, il n'est pas difficile de remarquer qu'il présuppose une gradation dans les exercices ; ainsi l'audition avec répétition à voix basse doit donner de meilleurs résultats que l'audition simple, puisque les mouvements des organes de la parole viennent s'ajouter à la sensation auditive, et l'audition avec répétition à haute voix doit aussi être supérieure à l'audition avec répétition à voix basse, puisqu'une nouvelle sensation auditive vient s'ajouter à la première audition et aux mouve-

ments de la parole. La même gradation peut s'observer dans les autres expériences. Il ne nous reste plus qu'à transcrire les résultats obtenus avec les élèves primaires, qui ont fait au moins vingt essais complets, et ceux qu'ont donné les dix expériences faites avec des élèves d'Ecole normale. Nous ne donnerons que la moyenne par élève pour éviter l'encombrement.

EXERCICES	FAUTES PAR ÉLÈVE		
	El. prim.	El. d'E. N.	Moyennes.
<i>Audition simple</i>	<i>4,54</i>	<i>1,55</i>	<i>3,04</i>
" avec répétition à voix basse	3,83	1,56	2,69
" " " à haute voix	3,26	1,24	2,25
<i>Vision simple</i>	<i>1,82</i>	<i>0,63</i>	<i>1,22</i>
" avec répétition à voix basse	1,60	0,45	1,02
" " " à haute voix	1,59	0,32	0,95
<i>Epellation</i>	<i>1,59</i>	<i>0,46</i>	<i>1,02</i>
<i>Copie</i>	<i>0,70</i>	<i>0,38</i>	<i>0,54</i>

L'examen de ce tableau est très suggestif. Il nous montre d'abord que les hypothèses relatives à la valeur des images motrices peuvent être admises comme des réalités puisque les mouvements des organes de la parole font diminuer le nombre des fautes dès qu'ils sont joints à l'audition, et que surtout les mouvements de la main, représentés par la copie, donnent des résultats deux fois plus favorables, chez les enfants, que la vue, même augmentée des organes vocaux.

Il nous renseigne aussi d'une manière très exacte sur la valeur des divers exercices en usage pour apprendre l'orthographe. Nous voyons clairement, d'après les expériences faites avec les élèves primaires, que la lecture dépasse la dictée de deux à trois fois et que la copie est supérieure de deux fois à l'épellation et à la lecture et de six fois à la dictée. Nous remarquons, en outre, que l'épellation ne donne pas de meilleurs résultats que la lecture, que, même avec des élèves avancés, comme ceux des écoles normales, elle en donne de moins bons. Cette constatation est d'une importance capitale pour notre Suisse romande où la méthode d'épellation a conservé encore bien des adhérents. Leur dernier rempart, la valeur orthographique de la dite méthode, est maintenant forcé; ils n'ont qu'à se rendre.

Notre tableau nous donne enfin une petite leçon de prudence. Qui aurait osé douter de la grande valeur de l'épellation pour l'étude de l'orthographe? Qui aurait osé préconiser la copie à sa place? Chacun, au nom d'une expérience éprouvée, se serait empressé de montrer à ce téméraire-là qu'il avait tort. Mais c'est ici qu'il s'agit, avec M. Lacombe, de distinguer entre la pratique et l'expérience, qui sont deux choses essentiellement différentes. Apprenons à nous défier quelquefois de ce que nous appelons notre « longue expérience », ne comptons pas trop sur notre « facilité naturelle » ou notre « haute culture », mais consultons, de

temps en temps, la psychologie, elle éclairera peut-être mieux notre route qu'une pratique qui, par la force même des choses, tend fatallement vers la routine.

(*A suivre.*)

L. JAYET.

L'enseignement de l'histoire.

L'histoire, a dit Cicéron, est l'école de la vie ! D'autre part, Tacite l'a appelée la conscience du genre humain ! Ces deux définitions si laconiques, mais si complètes dans leur laconisme même, nous montrent bien ce que doit être l'enseignement de la branche sur laquelle je tiens à fixer pour un instant l'attention des lecteurs de cette revue.

Ecole de la vie : La vie d'un peuple n'est-elle pas, en effet, un miroir fidèle de la vie des individus qui le composent ? Et ne pouvons-nous pas tirer des actions collectives d'un pays et de leurs conséquences tous les jugements que nous déduisons si libéralement de la vie d'un homme ?

Conscience du genre humain : Quel autre mieux que le grand historien latin nous a montré par le récit des événements arrivés sous les empereurs de Rome que l'histoire ne doit pas être une sèche énumération de faits et de dates, mais qu'elle a pour mission de nous faire juger les faits et les hommes qui en ont été les auteurs ?

Il ne suffit pas, en effet, de raconter les événements, de décrire les personnages ; il faut expliquer ces événements et marquer l'enchaînement des choses. Il faut aussi toujours être simple et clair, faire comprendre par un fait, par une anecdote, chacun des points de l'explication, s'arrêter souvent pour résumer et s'assurer qu'on a été compris. Pas de hautes considérations philosophiques qui ne seraient pas à la portée de nos élèves à l'entendement rudimentaire ! Faisons plutôt de fréquentes comparaisons entre l'époque actuelle et les époques précédentes, comparaisons qui s'étendent à toutes les branches de l'activité humaine : conditions sociales, commerce et industrie, moyens d'échanges, constructions, mœurs et coutumes, organisation militaire, etc. Appuyons surtout sur les personnages marquants et leur caractère moral, ne nous attardons pas trop à l'histoire ancienne et à celle du moyen âge, mais faisons avant tout ressortir les faits principaux, je veux dire ceux qui ont eu une influence capitale sur le développement politique et social du peuple dont nous étudions l'histoire. Et pour mieux affirmer ce double point de vue auquel doit se placer tout bon maître d'histoire, je pose en principe que la lecture d'un chapitre¹ où l'on nous raconte les usages, les mœurs, la vie domestique et sociale d'un peuple éclaire d'un jour tout nouveau les notions que nous avions acquises sur la vie purement politique de ce peuple. Je vais plus loin et je dis que cette lecture nous est infiniment plus profitable, pour la compréhension du développement historique de ce peuple que les récits les mieux présentés de batailles ou les biographies des plus brillants personnages.

C'est le moment de rappeler ces paroles de Rollin, qui sont dans toutes les mémoires : « L'histoire est une école de morale pour tous les hommes. Elle décrit les vices, elle démasque les fausses vertus, elle détrompe des erreurs et des préjugés populaires, elle démontre par mille exemples, plus persuasifs que tous les raisonnements, qu'il n'y a de grand et de louable que la probité... Elle apprend à respecter la vertu et à en démêler la beauté et l'éclat à travers les voiles de la pauvreté, de l'adversité, de l'obscurité, et même quelquefois de l'infamie : comme au contraire, elle n'inspire que du mépris et de l'horreur pour le crime, fût-il revêtu de pourpre, tout brillant de lumière et placé sur le trône !

¹ Je pense en écrivant ceci à l'étude sur les usages et mœurs du XIV^e siècle en Suisse, chapitre tiré de l'Histoire suisse de M. le Dr Dändliker et présenté aux lecteurs du Noël suisse de 1901.

Si nous nous en tenons à l'enseignement de l'histoire nationale, elle doit exalter nos ancêtres, quand ils ont montré quelque vertu, accompli quelque action magnanime, les flétrir quand ils se sont souillés d'un crime (massacre de Greiffensee), d'une lâcheté ou d'une trahison (Rodolphe Broun). Nous montrerons à nos élèves, suivant l'expression de M. le Dr Richard, « comment une poignée d'hommes sut, malgré la misère des temps, conquérir le droit à l'existence et parvenir ensuite à la haute situation d'organe international pour d'importants services » Dans la Préface qu'il a écrite pour la belle « Histoire de la Suisse racontée au peuple », de M. le Dr Gobat, le magistrat genevois s'écrie : « Quel spectacle serait plus puissant que ce déroulement de six longs siècles d'orages, de crises, de souffrances, de douleurs, d'existences sacrifiées à la collectivité personnifiant l'idéal social ! La vitalité de la patrie est sortie de ce creuset d'énergie, et si aujourd'hui nous pouvons magnifier les martyrs et ceindre le front d'Helvétia d'une couronne d'étoiles, nous le devons à cette foi inébranlable en la liberté qui anima nos pères et les réunit dans une communion immense et sans cesse élargie. »

Notre histoire, celle d'une démocratie, est autrement difficile à exposer que celle d'un empire ou d'un royaume. « Il est plus facile de faire défiler un cortège de princes que de marquer les battements de l'âme populaire déterminés, non par la volonté d'un homme, mais par la pression invisible des passions ou des besoins. Les impulsions collectives (guerre des paysans, révolutions démocratiques au XVIII^e siècle) sont anonymes comme les ondulations de la foule, ce sont des nappes d'eau souterraines dont on ne voit au premier regard que les effluves du débordement. » Ce qui rend la difficulté toute particulière dans notre pays, c'est que notre histoire nationale est formée de vingt-deux histoires, souvent indépendantes l'une de l'autre, formées de circonstances diverses et présentant des divergences parfois très notables.

« Rien d'intéressant, continue M. Richard, comme ce phénomène d'élaboration d'une patrie supérieure, naissant de l'alliance de plusieurs patries qui conservent leur individuelle existence quoique unies. La patrie suisse est issue de la nécessité commune de vivre et de l'aspiration à une vie indépendante et libre. La nature fut sa complice. L'historien (et tel sera aussi l'idéal de l'instituteur) enseigne le patriotisme, il l'éveille, il l'échauffe. En conviant tous les enfants du pays à la fidélité et au respect envers l'œuvre de leurs devanciers, il les associe par le souvenir et trace aux survivants le chemin du devoir dans le sentiment de leur responsabilité et de l'esprit de solidarité. »

Nous enseignerons donc à nos élèves, nous éveillerons en eux, nous échaufferons le patriotisme, mais le vrai patriotisme, très rare, hélas ! et non pas celui dont le philosophe Sécrétan disait que sa religion est un culte sanguinaire, duquel se détournent les coeurs droits et les esprits élevés. On a trop fait admirer à nos enfants les héros de l'épée et de la bataille ! On s'est trop habitué à ne considérer comme bon patriote que le brillant officier qui sait faire sonner son sabre sur le pavé ou qui est le plus habile à dresser ses soldats. Nous montrerons à nos jeunes auditeurs que tout homme, fût-il un humble cultivateur ou un pauvre ouvrier de fabrique, est à même de bien remplir son devoir envers la patrie s'il est laborieux, économique, honnête et s'il ne fait rien qui puisse nuire à son prochain.

Puisque nos poètes n'écrivent point pour le peuple, puisque le paysan, le négociant, l'industriel ne sont guère occupés que de la matière et passionnés que pour des intérêts, cherchons dans l'âme de l'enfant l'étincelle divine, animons-la de notre souffle et qu'elle échauffe ces âmes réservées à de grands devoirs. « Tout l'enseignement du devoir patriotique, dit M. Lavisson, se résume à ceci : expliquer que les hommes, qui, depuis des siècles, vivent dans notre pays, ont fait, par l'action et par la pensée, une certaine œuvre, à laquelle chaque génération a travaillé ;

qu'un lien nous rattache à ceux qui ont vécu, à ceux qui vivront dans notre patrie ; que nos ancêtres, c'est nous dans le passé ; que nos descendants, ce sera nous dans l'avenir. Il y a donc une œuvre nationale, continue et collective ; chaque génération y a sa part, et, dans cette génération, tout individu a la sienne. »

(A suivre.)

Th. M.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Examens du brevet primaire. — Les examens du brevet d'institutrice se sont terminés le 25 mars à l'Ecole normale de Delémont.

Trente-trois institutrices dont les noms suivent ont reçu le brevet : 1. Barbe Berthe, d'Epiquerz; 2. Béguelin Mathilde, de Tramelan-dessous; 3. Boéchat Angèle, de Miécourt; 4. Bonanomi Mélanie, de Courchavon; 5. Borne Angèle, de Pleigne; 6. Brunner Sophie, de Hauenstein (Soleure); 7. Cattin Cécile, des Bois; 8. Chatelain Berthe, de Tramelan-dessus; 9. Chatelain Valéria, de Neuveville; 10. Dellenbach Lina, de Otterbach; 11. Frund Marie, de Courchapoix; 12. Grosjean Marthe, de Plagne; 13. Huguelet Clara, de Vauffelin; 14. Huguelet Susanne, de Vauffelin; 15. Kolb Julia, de Oppligen; 16. Landolt Fréda, de Neuveville; 17. Lévy Clénence, de Seppois-le-Bas; 18. Ouvrav Marie, de Bressaucourt; 19. Pellaton Rachel, de Travers (Neuchâtel); 20. Perrin Ida, de Tramelan-dessus; 21. Piller Marthe, de Chevenez; 22. Reber Fanny, de Schangnau; 23. Riis Cornélie, de Bâle-Ville; 24. Tschoumy Marie, de Wolfisberg; 25. Varrin Flora, de Courgenay; 26. Wyser Hedwige, de Boécourt; 27. Gaufroid, Berthe, du Peuchappatte; 28. Kästly Lydia, de Adelboden; 29. Maillat Jeanne, de Courtedoux; 20. Monastier Augusta, de Torre Pelice (Italie); 31. Moser Julie, de Madretschi; 32. Rosselet Hélène, des Grands-Bayards (Neuchâtel); 33. Stouder Fidélia, de Porrentruy.

Quant à M^{es} Dédie Juliette, de Corcelles (Berne), Farine Louise, de Saignelégier, elles devront encore faire l'examen dans les ouvrages du sexe avant de pouvoir être brevetées.

C'est M. le Dr Gobat, directeur de l'instruction publique, qui a remis les brevets à ces nouvelles recrues du corps enseignant, en ajoutant, à titre de souvenir, pour chaque élève de l'Ecole normale, un joli volume. Tout en souhaitant beaucoup de succès et de bonheur dans la carrière de dévouement choisie par les jeunes institutrices qui viennent d'achever leurs études, M. le Dr Gobat a remercié chaleureusement la direction et le corps enseignant de l'Ecole normale. Les examens du brevet ont été en effet une grande satisfaction pour M^{me} et M. Duvoisin, dont l'habile direction est connue, car toutes leurs élèves ont obtenu des notes très satisfaisantes.

Les examens du brevet d'instituteur ont eu lieu à Porrentruy les 26 et 27 mars pour les examens oraux. Huit élèves de l'Ecole normale ont été brevetés ; ce sont :

1. Beuchat Arthur, de Undervelier; 2. Fleury Henri, de Alle; 3. Guillaume Philippe, de Diesse; 4. Loviat Léon, de Charmoille; 5. Meyer Jules, de Séprais; 6. Rieder Victor, de Séprais; 7. Sautebin Emile, de Saicourt; 8. Wuilleumier Oscar, de Tramelan.

M. le directeur de l'instruction publique, qui n'avait pu assister à la distribution des brevets, a fait remettre à chaque élève breveté un beau volume en souvenir de ses études.

M. Gylam, inspecteur, président de la Commission du brevet, a adressé des paroles d'encouragement à ces nouvelles recrues de l'enseignement en leur sou-

haitant succès dans la carrière qu'ils ont embrassée. Il a également adressé des remerciements à la direction et au personnel enseignant de l'Ecole normale.

Dix élèves de cet établissement, après avoir subi avec succès l'examen préalable, entreront dans la classe supérieure :

1. Courvoisier Oswald, de Sonvilier ; 2. Frey Charles, de Küttigen (Argovie) ;
3. Girod René, de Pontenet ; 4. Juillerat Auguste, de Rebévelier, 5. Lamon, Henri, de Neuveville ; 6. Marchaud, Edmond, de Sonvilier ; 7. Oriet Louis, de Pleigne ; 8. Rollier Jules, de Nods ; 9. Sanglard Emile, de Cornol ; 10. Wuilleumier Berthold, de Tramelan.

H. GOBAT.

FRANCE. — **Enseignement de l'ortografe.** — On pouvait croire qu'après le succès relatif obtenu par les efforts des réformistes dans le domaine de la syntaxe, il y aurait un moment d'acalmie. Il semblait même que la propagande, après avoir passé par un maximum, alait s'éteignant peu à peu.

Un fait nouveau qui semble l'aurore d'une nouvelle campagne, plus sérieuse encore que tout ce qui s'est fait jusqu'ici, prouve que, si les partisans du progrès n'ont pas voulu compliquer la question de la réforme de la syntaxe de celle de la simplification de l'ortografe d'usage, ils n'ont abandonné aucune de leurs revendications.

En effet, dans la dernière session du Conseil supérieur de l'Instruction publique, a été déposée la proposition faite par quatre de ses membres, de mètre à l'étude la question de la simplification de l'enseignement ortografique.

Les auteurs de la proposition la motivent par les considérants suivants :

Les autorités scolaires ont reconnu à plusieurs reprises l'importance d'une telle simplification ;

Un premier résultat a été obtenu en ce qui concerne la syntaxe ;

Mais la plupart des difficultés ortografiques se rencontrent dans l'ortografe d'usage, c'est celle-ci qu'il s'agirait maintenant de simplifier ;

Ces questions sont depuis assez longtemps posées devant l'opinion publique par des homes d'une haute autorité, et préoccupent assez le corps enseignant pour que l'Université prenne à leur sujet définitivement parti ;

Enfin, c'est pour l'étude de cette question qu'il a été décidé de nomer une comission mixte pour laquelle l'Académie a déjà désigné ses représentants.

Les points qui pourraient être examinés par la dite comission sont les suivants :

1. Francisation des mots d'origine étrangère qui sont définitivement entrés dans la langue et répondent à un besoin réel.

2. Unification de l'ortographe entre mots de la même famille.

3. Simplification des consones doubles *rh*, *th*, *ph*, et *ch* dur.

4. Simplification des consones dupliquées, quand elles ont, pour les mots de la même famille, disparu de la prononciation et qu'elles sont inutiles pour conserver entre les mots français et les mots latins ou grecs dont ils dérivent ces analogies de forme extérieure qui sont pour la mémoire de précieux auxiliaires.

5. Suppression des pluriels en *x*.

6. Substitution de *i* à *y* de même son.

Les auteurs de la proposition ajoutent d'ailleurs à ces demandes celles qui sembleraient devoir leur être jointes.

Ce programme est à peu de chose près celui de la Société suisse pour la réforme ortografique.

A -P. D.

BIBLIOGRAPHIE

Les grandes dates de nos Eglises et leurs armes spirituelles, par Paul Vallotton, pasteur à Lausanne. — Lausanne, F. Rouge, libraire-éditeur. Prix, fr. 1.

Tel est le titre de la brochure que l'auteur dédie à la jeunesse et que la Commission synodale a fait remettre gratuitement aux cathécumènes. Bien que

l'*Educateur* ne soit pas un journal religieux, il est dans son esprit et dans son programme de signaler toutes les publications qui s'adressent à la jeunesse, surtout quand on le fait avec la largeur de vues qui distingue les ouvrages de M. Vallotton. La brochure se divise en deux parties : la première, qui pourra de prime abord paraître un peu aride, est un abrégé chronologique de l'histoire des principales Eglises évangéliques de langue française. Elle débute par l'Eglise nationale du canton de Vaud, dont elle suit les étapes, marque l'évolution graduelle sous le régime bernois, sous le règne de l'orthodoxie catéchisante, dans sa lutte contre l'absolutisme gouvernemental jusqu'à son émancipation de la tutelle générante du pouvoir politique qui est le terme actuel de ses efforts vers la liberté des cultes. Avec beaucoup de raison, l'auteur ne s'est pas tenu aux dates purement ecclésiastiques. Il a eu une heureuse idée de noter les faits qui ont eu une répercussion sur la vie intellectuelle et morale du peuple vaudois. On y verra qu'en 1621-1629, il y eut une misère générale, famine et peste. Le peuple se nourrit d'herbe et de glands. Le Collège et l'Académie sont momentanément fermés. 1622, Suppression des Etats de Vaud. 1664, Jour de jeûne à l'occasion d'une comète en forme de verge. 1665, LL. EE. imposent aux pasteurs l'explication d'un catéchisme destiné à combattre la sorcellerie. 1676, Première loi rendant l'instruction primaire obligatoire. 1726, Fondation des Ecoles de charité à Lausanne, transformées en 1757 en séminaire pour former des régents, et, en 1869, en Orphelinat. 1759, Guerre de plume entre Voltaire et le pasteur J.-P. Leresche, à Chexbres. 1762, J.-J. Rousseau, en séjour à Yverdon, est banni des terres bernoises. 1806, Première loi vaudoise sur l'instruction publique. 1832, Ouverture de l'Ecole normale sous la direction du pasteur Gauthey. Institution par la Diète du Jeûne fédéral. 1837, Installation de A. Vinet comme professeur de théologie. Cours de Sainte-Beuve. Ces quelques citations prises au hasard suffisent à montrer dans quel esprit sont relatés les faits marquants de la vie nationale. La brochure que nous annonçons ainsi est plus et mieux qu'un annuaire ecclésiastique. Il en est de même pour les Eglises de Genève, de Neuchâtel, du Jura bernois, de l'Eglise réformée de France, etc. Le tout est puisé aux meilleures sources et avec une grande sûreté de main. Tout lecteur sérieux qui voudra prendre la peine de parcourir ces dates, y apprendra des choses nouvelles et intéressantes. La deuxième partie intitulée : « Nos armes spirituelles » présente la Bible, la foi en Jésus-Christ, la liberté religieuse, comme palladium du jeune homme contre la superstition, l'intolérance, les servitudes du passé — et comme armes de combat : les Unions chrétiennes de jeunes gens et de jeunes filles, la tempérance bien comprise et pratiquée, l'emploi chrétien du dimanche. M. Vallotton parle avec franchise et tact des mauvaises mœurs, le dissolvant social par excellence. Par des passages bien choisis de la Bible ou tirés des penseurs et moralistes de tous les temps, il montre péremptoirement, en étayant sa thèse par des citations prises dans les ouvrages des savants, que l'immoralité, la sensualité sont contraires à la santé physique et morale de l'homme. La vraie science n'admet pas la théorie du vice nécessaire. La conclusion de la brochure est un appel éloquent et chaleureux dans lequel l'auteur oppose à l'égoïsme, germe toujours renaissant de tous les vices, l'amour et le sacrifice dont Jésus a offert le modèle et la réalisation parfaite. S'immoler soi-même, renoncer au moi, c'est la devise chrétienne, ce doit être l'aspiration croissante de ceux qui veulent rompre avec un christianisme mystique et supra-terrestre, pour orienter leurs efforts et leur activité vers une pénétration toujours plus réelle et profonde de l'Evangile dans le corps social. On peut différer de point de vue avec l'auteur sur certains détails, sur l'évolution des Eglises, leur rôle présent et futur, mais on lui rendra cette justice qu'il a exprimé avec conviction une des préoccupations les plus obsédantes de l'heure actuelle.

H. GAILLOZ.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

La herse.

INTRODUCTION : Nommez-moi quelques outils aratoires... Bien ; maintenant, apprenons à connaître la herse et ses différentes parties.

INTUITION : Regardez cette gravure et dites-moi quelles sont les parties que vous remarquez ; nommez-les.

Parties : Le cadre, les traverses, les montants, les dents, les écrous, la chaîne, les palonniers, les viroles. (Ecrire ces mots au tableau et les faire épeler).

Résumé : Partie de la herse :

Repronons chacune de ces parties ; montrez-moi le cadre. Quel objet d'école a aussi un cadre ? (L'ardoise). Est-ce que le cadre de la herse a la même forme que celui de l'ardoise ? (Oui, il est rectangulaire) Le cadre de l'ardoise a combien de côtés ? (Quatre.) Et celui de la herse ? (Seulement trois ; faire des phrases complètes.) En quoi est fait le cadre ? (En bois.) A quoi sert-il ? (A soutenir les autres parties ; le faire remarquer).

Résumé : Le cadre.

Quelle partie avons-nous vue ensuite ? (Montrer les traverses.) Combien y en a-t-il ? (Trois.) Où sont-elles fixées ? (Aux grands côtés du cadre.) A quoi deux servent-elles ? (A soutenir les montants.) En quoi sont faites les traverses ? (En bois).

Résumé : Les traverses.

Continuons. Que soutiennent les traverses ? (Elles soutiennent les montants ; les montrer.) Combien y en a-t-il ? (Quatre.) Où sont-ils fixés ? (Sur les traverses.) Par quoi ? (Par des écrous ; les montrer.) En quoi sont les montants ? (En bois.) A quoi servent-ils ? (Ils doivent recevoir et soutenir les (montant) dents.

Résumé : Les montants.

Montrez-moi ce qui vient ensuite. (Les dents.) Où sont-elles fixées ? (Au cadre et aux montants.) Combien y en a-t-il de rangées ? (Six.) Combien y en a-t-il à la première rangée ? (Six.) Cela fait six rangées de six dents ? (Trente-six dents.) Quelle forme ont-elles ? (Elles sont carrées et pointues.) Savez-vous à peu près quelle est leur longueur ? (20 cm. environ.) Sont-elles aussi en bois ? (Non, en fer.) Pourquoi ? (Parce qu'elles doivent s'enfoncer dans la terre et il faut qu'elles soient dures et solides).

Résumé : Les dents.

Qu'avons-nous déjà dit des écrous ? (Ils servent à fixer les montants aux traverses.) En quoi sont-ils ? (En fer.) Montrer les écrous des tables).

Résumé : Les écrous.

Qu'est-ce qu'il nous reste à examiner ? (La chaîne.) A quoi sert-elle ? (A relier la herse aux palonniers.) De quoi est-elle formée ? (D'anneaux en fer.) Doit-elle être solide ? Pourquoi ? (Parce que la herse est lourde à traîner.)

Résumé : La chaîne.

A quoi est fixée la chaîne ? (Aux palonniers.) De quoi sont-ils formés ? (D'une pièce de bois amincie aux extrémités.) Combien y en a-t-il ? (Trois.) Pourquoi y en a-t-il un grand et deux petits ? (Pour que l'on puisse atteler deux animaux à la fois.) Ne peut-on atteler à une herse que deux chevaux ou deux bœufs ? (Non, un cheval ou un bœuf.) Combien y a-t-il alors de palonniers ? (Un seul.) Où sont fixés les deux petits ? (Aux extrémités du grand)

Résumé : Les palonniers.

Par quoi sont fixés les palonniers ? (Par des viroles ; les montrer et expliquer ce que c'est).

Résumé : Les viroles.

Où se sert-on de la herse ? Pourquoi ? (Après le labourage, on passe la herse afin de briser les mottes, aplanir les sillons ; les mauvaises herbes qui n'ont pas été enfouies par la charrue sont prises et retenues par les dents et traînées jusqu'aux extrémités du champ où on les enlève. Lorsqu'on vient de semer, elle recouvre la graine. Quand on a bêché dans un jardin, se sert-on d'une herse ? (Non.) Pourquoi ? Que prend-on ? (Un râteau.) Alors que pouvons-nous dire de la herse ? (La herse est un grand râteau).)

Résumé : Utilité :

PLAN : Parties de la herse. — Le cadre. — Les traverses. — Les montants. — Les dents. — Les écrous. — La chaîne. — Les palonniers. — Les viroles.

APPLICATIONS. — *Substantifs :*

la herse	l'écrou
le cadre	la chaîne
la traverse	le palonnier
le montant	la virole
la dent	le labourage

Adjectifs qualificatifs :

aratoire	solide
rectangulaire	lourd
carré	aminci
pointu	mauvais
dur	grand

Les substantifs et les adjectifs seront lus au tableau, épelés, copiés dans le cahier de devoirs, appris et récités.

Conjuguez oralement au présent de l'indicatif et à l'imparfait les phrases suivantes :

- | | |
|-------------------------|----------------------------------|
| 1. Fixer une chaîne. | 5. Traîner une herse. |
| 2. Soutenir un montant. | 6. Enlever les mauvaises herbes. |
| 3. Atteler un cheval. | 7. Semer du blé. |
| 4. Labourer un champ. | 8. Recouvrir le grain. |

Conjuguez par écrit les numéros 4, 5 et 8.

Copier le petit texte suivant :

La herse est un outil aratoire ; elle se compose de dents de fer, carrées et pointues, fixées à des pièces de bois. Ces dents servent à briser les mottes de terre après le labourage, à retenir les mauvaises herbes et à remuer le terre pour recouvrir le grain. La herse est un grand râteau.

Calcul.

Il y a 6 dents par montant, combien y en a-t-il à 4 montants ?

»	»	5	»
»	»	3	»
»	»	2	»
»	»	6	»

Combien y a-t-il de dents à 2 herses ?

Dessin.

Dessiner le cadre, les traverses, les montants d'une herse, comme application des lignes droites.

MARIE REBER.

ELOCUTION ET RÉDACTION

Les animaux sauvages des Alpes.

Les élèves du degré intermédiaire ont étudié, selon les exigences du programme vaudois, quelques animaux des Alpes : le chamois, l'aigle. Pour créer des points de comparaison et pour acquérir de nouvelles connaissances, ils auront

lu des descriptions de la marmotte, du bouquetin ; nous aurons eu l'occasion de parler d'autres animaux : tétras, perdrix des neiges, gypaète, ours brun, chat sauvage et lynx. Les élèves de la plaine s'intéressent pour le moins autant à cette faune que ceux des montagnes. Si l'on a pu les conduire au Musée cantonal ou auprès d'une autre collection, et si, faute de ces avantages, on a pu leur montrer les bons tableaux de zoologie de Lehmann-Leuteman, de Engleder et d'autres, les élèves arriveront à connaître suffisamment des animaux qu'ils auront sans doute l'occasion de voir dans une excursion alpestre ou pendant un séjour à la montagne. Ils ne doivent plus se tromper sur les caractères, les mœurs, l'habitat de chaque espèce ; des causeries, des lectures bien appropriées de récits de chasses, des anecdotes, des observations personnelles serviront à réunir en un faisceau indissoluble les connaissances acquises, et ils aideront fortement à l'enfant à se représenter la vie sauvage, en même temps que les mœurs des habitants de la montagne.

Ce travail étant accompli, on pourra en guise de récapitulation et de rédaction faire exécuter la composition suivante :

Les animaux des Alpes.

Nous étions arrivés à un chalet solitaire, dans les régions des Mayens, ces pâturages inférieurs de nos Alpes, et nous allions nous préparer à y passer la nuit ; nous y avons trouvé un bon vieux qui nous reçut avec simplicité et qui ralluma de grand cœur son feu pour nous réchauffer, sécher nos chaussures mouillées dans l'herbe déjà humide de rosée et pour nous faire cuire du lait.

Comme je m'intéresse beaucoup aux animaux, je ne tardai pas à questionner notre hôte sur ceux qui vivaient dans les alentours. Il nous raconta, avec plaisir, ses souvenirs d'il y a trente ans. Alors, il y avait encore des ours bruns. Dom Bruno avait plus d'une fois commis des crimes dans les troupeaux de notre hôte, un jour un chevreau, le lendemain un agneau ; une fois même il dévalisa une ruche en paille pour s'y régaler de miel. Notre hôte en tua plus d'un ; mais ce n'était pas chose facile, car cet animal est dur et sait se défendre vigoureusement, quoique mortellement blessé. Une fois même, après avoir tué une ourse, il était parvenu à s'emparer d'un ourson, qu'il avait amené en son chalet, et lorsqu'il l'eut à moitié apprivoisé, il le vendit à un montreur d'ours.

Pendant la nuit, nous entendîmes à plus d'une reprise, les glapissements de quelques renards à la recherche de fourmilières ou guettant les quatre lapins de l'hôte.

A deux heures, nous sommes debout. L'aurore s'aperçoit à peine, mais déjà de petites mésanges de montagne gazouillent dans les sapins et sur les pieux des clôtures.

Nous partons ; la cime est là-haut, qui s'éclaire déjà. Dans les bois et les pâturages règne encore l'ombre matinale. Nous surprenons un lièvre regagnant son gîte, les oreilles rabattues sur le dos, et les gros yeux explorant les abords du chemin qu'il poursuit.

Arrivés sur un pâturage supérieur, nous aperçûmes, à trois cents pas, un petit troupeau d'animaux ressemblant à des chèvres, mais ayant de longues cornes recourbées, plus gracieuses et plus régulières que celles des boucs : c'étaient des bouquetins. Ils sortent la nuit seulement pour chercher leur nourriture. Quand ils nous virent, ils s'enfuirent rapidement par un couloir rocheux ; un tout jeune cabri, qui n'avait guère plus d'un jour, courait aussi sûrement que ses ainés.

A peine les bouquetins étaient-ils disparus, que, sur une crête opposée, nous découvrîmes trois chamois gambadant à l'aise sur les pentes raides et broutant le gazon court. Ce fils des Alpes est plus fin, plus mignon, plus souple que son cousin le bouquetin ; il est plus dur aussi : il court encore avec une balle au flanc ou dans une jambe, alors que le bouquetin tombe et meurt. On a raison de

protéger le chamois par des lois sévères ; pour moi, il représente le courage, la hardiesse, la prudence et la robustesse des Suisses du Grütli et du Morgarten.

Le soleil va se lever. Nous avons faim déjà et nous nous asseyons sur un roc où se dresse un sapin. Un coup de sifflet retentit près de nous ; nous cherchons et nous voyons sur la pente tournée au soleil, une famille de marmottes ; les unes entrent dans leur terrier, les autres en sortent et vont déjeuner de quelques boutons d'or, marguerites, grands plantains fleuris tout à côté de leur demeure. En certains endroits, où il n'y a plus de fleurs, de l'herbe sèche est étendue sur le sol : ce sera leur lit pour l'hiver durant lequel elles dorment. Pendant que je casse un œuf et que je le mange, je me rappelle avec plaisir les aventures de la « marmotte au collier », que notre maître nous a lues.

Nous voici au sommet. Que la vue est belle ! Que les Alpes sont grandes, et que nous sommes peu de chose ici, sur ces quelques mètres carrés de la cime, où nous pouvons à peine nous tenir tous ! Cependant, narguant notre petitesse, un vol de corneilles, ces colombes noires à bec jaune des monts, tournoie lentement autour de nous, s'accrochant aux rocs par instant, attendant notre départ pour glaner les miettes de notre repas. Leur cri époutré est la seule voix qui trouble le silence de ces hauteurs.

Cependant, tout d'un coup, les corneilles prirent leur envol d'un seul côté de la montagne, en poussant des cris effrayés et nombreux. Qu'avaient-elles donc ? Ah ! voici un aigle qui, en tournoyant, s'élève en silence ; son aire est sans doute accrochée à la paroi rocheuse qui nous porte, et ses aiglons ont faim ; il veut leur trouver un repas. Son bec crochu cherche une proie ; les corneilles sont cachées. Qui surprendra-t-il ? Il cesse de tournoyer, il fond comme un trait sur une corniche pierreuse, il lutte : un coup de bec, deux coups d'ailes, le voilà reparti. Il a dans ses serres une perdrix des neiges, timide, que son plumage gris n'a pas réussi à cacher dans les rocallles. Mais une perdrix, c'est un maigre repas. L'aigle descendra, s'il le faut, là-bas, au pâturage que nous avons quitté ce matin et en remontera avec un agneau ou un chevreau.

En regagnant le fond de la vallée, nous levâmes dans un buisson de rhodendrons un couple de tétras ; leur queue noire, en éventail, et leurs pattes emplumées jusqu'aux griffes, nous intéressèrent vivement.

Peuvent être faits sur le même type les sujets suivants : les fleurs, — les minéraux, — les arbres des Alpes, — du Plateau, — du Jura ; les mœurs des habitants des Alpes, etc., ou d'un canton, ou d'une contrée. EUG. MONOD.

RÉCITATION

Le papillon mort.

Le gel vint trop vite,
Et sur le cœur d'or
D'une marguerite,
Frileux, il est mort.

Sa petite vie
Connut la douleur ;
Toute une agonie
Au fond d'une fleur !

Près de lui, personne :
Il est mort tout seul.
Le brouillard d'automne
Lui tisse un linceul ;

Et le crépuscule
Sonne au carillon
D'une campanule,
Pour un papillon ;

Il sonne en sourdine
Son plus triste glas,
Air qui se devine,
S'il ne s'entend pas.

Si peu que l'on vive,
On en voit aussi
Auxquels il arrive
De mourir ainsi.

(Communication de A. Cuchet).

TH. NICOLET.

L'omelette soufflée.

A la fin du dîner on servit un beau jour
Sur une énorme assiette une omelette énorme.
Victor rougit de joie : « Oh ! dit-il, quel tambour
C'est pour empêcher qu'on ne dorme. »
Et des yeux par avance il en mangeait la forme.
Puis, ô bonheur pour le gourmand !
Il en eut un morceau plus grand
Que sa ration ordinaire ;
Mais à peine il prend sa cuillère,
Avant d'y goûter seulement,
Il voit miraculeusement
La prodigieuse omelette
Diminuer sur son assiette :
Elle tombe, elle s'aplatit,
Le gros morceau devient petit.
Alors il se met en colère,
Jette avec dépit sa cuillère
Et le voilà croisant les bras,
Qui boude à l'omelette et qui ne mange pas.
« Qu'as-tu donc, mon ami ? lui dit sa bonne aïeule ;
N'es-tu pas satisfait de ce qu'on t'a donné ? »
Victor répondit consterné :
« Elle se mange toute seule !
— Mon enfant, l'apparence est trompeuse souvent ;
Tu ne connaissais pas l'omelette soufflée.
Souvent on dit : c'est grand ! quand la chose est enflée :
La chose se dégonfle et ce n'est que du vent. »

(Communication de A. Cuchet).

TH. FRANCHY.

Aspirations du printemps.

Les soupirs du printemps cachés sous blanche neige,
Appellent le soleil qui réchauffe le cœur ;
Ils invoquent, des prés, les fleurs au vert cortège,
Et montent en notre âme, appelant la chaleur.
Fuyez donc, froids autans, laissez souffler la brise ;
Venez, vous, gais oiseaux, avec vos chants d'amour ;
Apportez à nos bois ce qui les harmonise ;
Venez chanter pour nous, et la nuit, et le jour.
Oui, chacun vous attend, légères hirondelles ;
Pour vous, mes chers oiseaux, j'ai préparé mon toit :
Les jours seront heureux, les nuits seront plus belles ;
Printemps doux et chéri, je t'attends avec foi !

Février, 22. 1902.

H. BERNEY.

GRAMMAIRE

Degré moyen (1^{re} année).

Formation du féminin des qualificatifs.

(EXERCICES DE RÉCAPITULATION).

I

Louis est un petit garçon poli, propre, vif, prudent et attentif ; Paul au contraire, est grossier, malpropre, mou, imprudent et étourdi.
(Ecrire la dictée au féminin).

Quelles sont les qualités de Louis ? — De Louise ?
Quels sont les défauts de Paul ? — De Pauline ?

TRAVAIL DE CLASSIFICATION

Qualités.		Défauts.	
(masculin).	(féminin).	(masculin).	(féminin).
poli	polie.	grossier	grossière.
propre	propre.	malpropre	malpropre.
vif	vive.	mou	molle.
prudent	prudente.	imprudent	imprudente.
attentif	attentive.	étourdi	étourdie.

Faire rappeler les règles de la formation du féminin des qualificatifs se rapportant aux différents cas.

II

Je voudrais ressembler à mon amie Julie : elle est tolérante, modeste, véridique, solidaire, bonne et aimante ; chacun l'estime.

(Ecrire la dictée au masculin).

Vertus.		Vices.	
(Eléments d'harmonie).		(Eléments de discorde).	
(masculin).	(féminin).	(masculin).	(féminin).
tolérant	tolérante.	intolérant	intolérante.
modeste	modesté.	orgueilleux	orgueilleuse.
véridique	véridique.	menteur	menteuse.
bon	bonne.	égoïste	égoïste.
aimant	aimante.	haineux	haineuse.

III

Un bon petit garçon doit être franc, loyal, juste, compatissant et probe.

Vertus.		Vices.	
(Eléments de confiance).		(Eléments de méfiance).	
(masculin).	(féminin).	(masculin).	(féminin).
franc	franche.	hypocrite	hypocrate.
loyal	loyale.	traître	traitresse.
juste	juste.	injuste	injuste.
compatissant	compatissante.	cruel	cruelle.
probe	probe.	voleur	voleuse.

Qualificatifs.	Substantifs.	Qualificatifs.	Substantifs.
poli	politesse.	prudent	prudence.
propre	propriété.	attentif	attention.
vif	vivacité.	etc.,	etc.

VI

(EXERCICE DE DÉFINITION).

Qu'est-ce que la politesse ? — La grossièreté ?

Qu'est-ce que la propreté ? — La malpropreté ?

Qu'est-ce qu'un enfant poli ? — Grossier ?

Qu'est-ce qu'un garçon propre ? — Malpropre ?

Quel est mon devoir ? (le devoir).

Je dois être poli.

Je dois être propre.

Que veux-je être ? (la volonté).

Je veux être poli.

Je veux être propre.

(Même exercice au futur simple).

Même exercice en employant d'autres qualificatifs dont la signification exacte est connue de l'enfant.

A. REVERCHON.

ARITHMÉTIQUE

Degré inférieur.

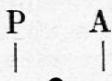
La division.

La division est peut-être la règle la plus difficile à enseigner à de jeunes enfants; aussi serait-il préférable de la considérer au début comme un simple partage.

BUT DE LA LEÇON. Aujourd'hui nous voulons partager des noix entre deux petits garçons, Pierre et André.

A l'aide de bâtonnets représentant nos deux enfants, sur lesquels est inscrit l'initiale de leur nom, puis de « petits ronds » représentant les noix, le maître dispose les calculs comme suit sur la planche noire. De leur côté, les enfants, pour prendre une part plus active à la leçon, reproduisent le même travail sur l'ardoise.

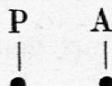
Voici les deux enfants, mais ne voilà qu'une noix.



Est-ce suffisant si nous voulons que chacun en ait au moins une ?

— Non, il faut encore avoir une noix.

— Combien avons-nous donc de noix maintenant ? (2 noix).

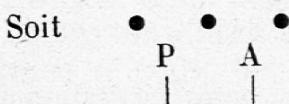


Si nous avons deux noix à partager entre deux enfants, chacun d'eux en recevra une.

Mais Pierre et André ne sont guère satisfaits, car ils aimeraient recevoir davantage de noix. Nous allons essayer de les contenter.

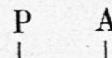
— Combien possédions-nous de noix tout à l'heure ? (2).

— En voici encore une. Combien maintenant ? (3).



Quand nous n'avions que deux noix, combien en avons-nous donné à chacun ? (À chacun 1 noix.)

Nous avons donc • • •



Nous pouvons donner • •

Pierre et André sont-ils contents ? (Non, car ils n'ont de nouveau qu'une noix.) Ne pouvons-nous pas faire une seconde distribution ? (Non, car il ne reste qu'une noix.)

Nous avions trois noix à partager entre Pierre et André. Chacun reçoit une noix, il en reste également une.

Faisons un autre partage.

Nous avions 3 noix, en voici une de plus. Nous en avons donc 4, soit :



L'enfant sait déjà faire le partage de 3 par 2. Il sait que précédemment un second partage n'a pu se faire.

Cette fois-ci, le second partage peut se faire complètement.



Le maître a résumé chaque exercice; puis il pose des questions :

J'ai 4 plumes à distribuer à 2 élèves. Combien chacun d'eux en reçoit-il ?

Une maman a 3 poires à partager entre ses deux enfants. Combien chacun reçoit-il de poires et combien en reste-t-il ?

Le maître s'enquiert si tous les élèves ont parfaitement compris et alors la réponse pourra être répétée à tour de rôle.

Pour intéresser davantage les élèves, une partie d'entre eux énonce le petit problème auquel répond l'autre partie.

Les exercices se succèdent variés et nombreux. Lorsque les élèves répondent facilement aux questions de partage faites sur d'autres nombres, la disposition de la division avec emploi du signe trouve enfin sa place.

J. REY.

COMPTABILITÉ

M. Robin possède $2 \frac{1}{2}$ ha. de vignes taxées 37 500 f. sur lesquelles il doit 12,000 f. avec intérêt au $4 \frac{1}{2} \%$. Il vous prie d'en indiquer le rendement net, d'après les renseignements suivants :

1. Il a payé au vigneron, pour culture générale, 30 f. par fossorier de $4 \frac{1}{2}$ ares.

2. 2 f. 50 par fossorier pour attacher la vigne et fournir la paille.

3. 1 f. par fossorier pour porter la terre.

4. 0 f. 80 par fossorier pour chacun des deux sulfatages et fourniture des ingrédients.

5. 1 f. 30 par m^3 pour porter le fumier.

6. 0 f. 02 par litre pour frais de vendange.

7. 530 provignures à 0 f. 05 l'une.

8. Les frais de soufrage, comptés à la $\frac{1}{2}$ de ceux de sulfatage.

Le propriétaire a payé de plus :

9. L'impôt foncier, à 1 f. 30 $\%$, après défaucation de la dette.

10. 82 m^3 de fumier à 11 f. 50 le m^3 .

11. 3800 échalas à 34 f. le $\%$.

12. Il a été récolté 23,750 l. de vin vendu 0 f. 24 $\frac{1}{2}$ le l.

Solution : Rendement net 1781 f. 70.

C. KOHLHEIM.

PENSÉES

Trop de mots pour exprimer une pensée remarquable, c'est une pièce d'or changée en monnaie de billon.

BEAUMARCHAIS

La vie, que nous trouvons trop courte, se compose de beaucoup de journées que nous trouvons trop longues.

O. FEUILLET.

Le plus lucratif des commerces serait d'acheter les hommes ce qu'ils valent et de les revendre ce qu'ils s'estiment.

PETIT-SEIN.

Ne pas honorer la vieillesse, c'est démolir le matin la maison où l'on doit coucher le soir.

A. KARR.

L'honneur est comme une pierre précieuse : la tache la plus légère en ternit l'éclat et lui ôte presque tout son prix.

LAMARTINE.

(Communication de : A. CUCHET.)